

LE PROGRAMME AGIR TÔT



ENSEMBLE POUR MIEUX
SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT
DES ENFANTS

SYNTHÈSE DU CADRE
DE RÉFÉRENCE

Pour une compréhension plus détaillée, veuillez vous référer au cadre de référence : **Programme Agir tôt - Ensemble pour mieux soutenir le développement des enfants - Cadre de référence** - Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux

ÉDITION

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Le présent document n'est disponible qu'en version électronique à l'adresse : www.msss.gouv.qc.ca, section **Publications**.

Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026

ISBN 978-2-550-97645-5 (PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2026

VISION

De nombreux enfants présentent des vulnérabilités ou des retards de développement qui, s'ils ne sont pas détectés et pris en charge rapidement, peuvent affecter leur santé, leur réussite scolaire et leur inclusion sociale à long terme.

Le **programme Agir tôt** est une initiative structurante déployée graduellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) depuis 2019 qui vise à offrir aux enfants québécois de moins de 7 ans le soutien dont ils ont besoin, au moment opportun, pour se développer pleinement et vivre une transition scolaire harmonieuse.

Fort d'une vision renouvelée en 2024, le programme Agir tôt mise sur la prévention et une offre de services adaptée s'intégrant aux services en place dans le réseau de la santé et des services sociaux du Québec.

Il s'agit d'un levier majeur pour améliorer les trajectoires de vie dès la petite enfance en mobilisant tous les acteurs et tous les milieux concernés. La collaboration intersectorielle est au cœur du succès du programme.

FINALITÉ

1. Prévention et détection précoce des vulnérabilités développementales

- Repérer rapidement les signes de retards ou de troubles du développement
- Agir en amont avant que les difficultés de développement ne s'installent

2. Orientation et accès rapide aux services

- Orienter efficacement l'enfant vers les services adaptés selon les priorités de la famille, sans qu'un diagnostic soit requis

3. Soutien au plein potentiel et à l'inclusion sociale

- Favoriser un développement harmonieux, incluant la participation sociale et une transition réussie vers la maternelle
- Réduire les retards de développement afin d'en limiter les effets sur le fonctionnement de l'enfant
- Réaliser une évaluation diagnostique, au moment opportun et si requis, intégrée aux services déjà en place et s'appuyant sur les interventions reçues en amont

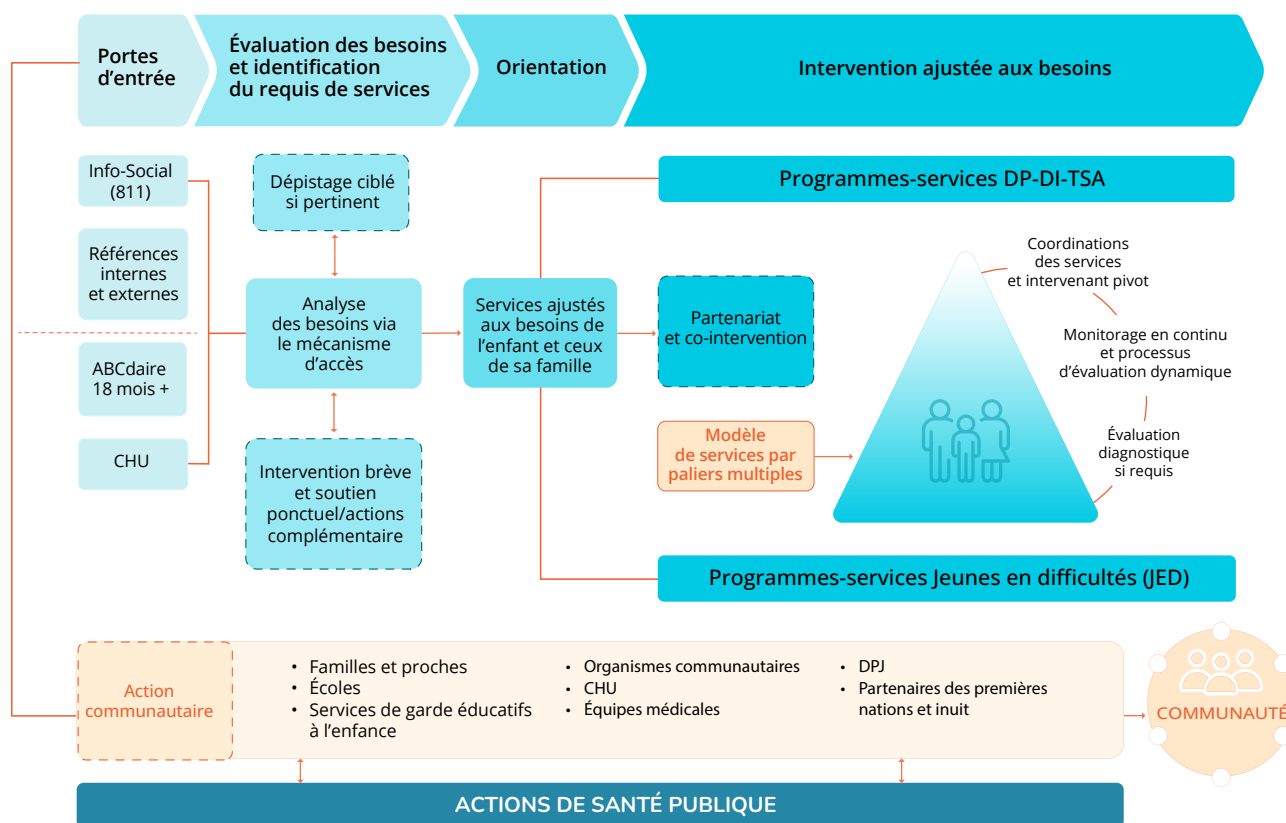
PRINCIPES DIRECTEURS

Les services Agir tôt reposent sur sept principes fondamentaux :

1. **Agir ensemble** : encourager une collaboration et une concertation étroites entre les acteurs des réseaux de la santé, des services de garde, du milieu communautaire et de l'éducation.
2. **Agir précocement** : intervenir dès les premiers signes de retard afin de prévenir l'aggravation des difficultés et profiter des fenêtres d'apprentissage optimales dans les premières années de vie.
3. **Agir de manière écosystémique et inclusive** : reconnaître l'importance de l'environnement familial, éducatif et communautaire dans le développement de l'enfant. Promouvoir des environnements qui s'adaptent à tous les profils d'enfants, qui répondent équitablement à leurs besoins et leur permettent de participer pleinement.
4. **Agir en partenariat avec les parents** : placer leurs priorités au cœur des décisions, valoriser une collaboration égalitaire et développer leur pouvoir d'agir.
5. **Agir en proximité** : offrir des services accessibles et adaptés en misant sur une approche communautaire renouvelée qui mobilise les forces et l'engagement des familles, des partenaires locaux et de la communauté.
6. **Agir autrement** : innover dans les pratiques cliniques pour répondre adéquatement aux besoins dans un contexte de demandes croissantes et de ressources limitées.
7. **Agir dans le respect de la diversité culturelle** : adapter les services aux réalités culturelles des familles et favoriser une approche de sécurisation culturelle, notamment pour les enfants issus des PNI.

TRAJECTOIRE DE SERVICES

Le programme Agir tôt propose une **trajectoire de services structurée et intégrée** comprenant différentes composantes clés :



Diversification des moyens d'accéder aux services

- Offrir un accès facilité aux services, que la demande provienne des parents ou des partenaires internes et externes.
- Offrir une surveillance systématique du développement à tous les enfants lors de la vaccination à 18 mois en CLSC (outil ABCdaire 18 mois+).
- Soutenir les partenaires dans l'identification précoce des enfants à risque, notamment par des actions communautaires ciblées auprès des familles en situation de vulnérabilité.
- Établir des corridors de collaboration et de référencement avec les partenaires communautaires pour assurer une réponse précoce et efficace.

Évaluation des besoins et orientation

- Faire converger les demandes d'orientation vers Agir tôt vers un mécanisme d'accès positionné en services de proximité, peu importe le niveau de services requis.
- Assurer une analyse globale des besoins de l'enfant et de sa famille guidée par les priorités familiales en recueillant le juste niveau d'informations permettant de déterminer les services requis.
- Recourir, lorsque pertinent, au dépistage ciblé et à des outils standardisés hébergés sur la plateforme Agir tôt afin d'appuyer et d'objectiver la compréhension du développement et des besoins de l'enfant.
- Considérer les forces et les capacités des milieux qui entourent l'enfant dans l'identification des services requis dans un processus de décision partagé avec les parents.
- Orienter rapidement vers un premier service pertinent sans attendre un diagnostic ou une évaluation complète. Les services adaptés peuvent être offerts par l'établissement de santé ou ceux d'un partenaire communautaire.
- Offrir, au besoin, une intervention brève ou un soutien ponctuel dès cette étape, lorsque ces actions sont susceptibles de : 1) répondre de manière complète aux besoins identifiés et ainsi permettre une fermeture du dossier 2) stabiliser la situation ou éviter son aggravation en attendant une prise en charge.
- Assurer une vigie pendant l'attente afin de revoir la priorisation si une détérioration de la situation survient.

Intervention

Des services ajustés aux besoins et à la réalité des familles

- Éviter un parcours de services unique et linéaire pour toutes et tous.
- Miser sur une offre de services flexible et diversifiée, comprenant différentes options (modalités, intensité, format, horaire) permettant de s'ajuster avec souplesse aux besoins de chaque enfant et de sa famille.
- Établir un partenariat réel avec les parents en les impliquant activement dans les décisions et dans l'identification des priorités à partir de leurs observations quotidiennes afin de coconstruire un plan d'intervention pleinement adapté à leur réalité familiale.
- Intervenir et privilégier un mode d'évaluation dynamique tout au long des services afin de s'ajuster en continu en fonction de la réponse à l'intervention de l'enfant.
- Miser, lorsque requis, sur une collaboration interprofessionnelle favorisant un travail partagé et une mise en commun des expertises afin de répondre aux besoins de l'enfant et de sa famille.
- Offrir du soutien psychosocial aux parents selon leurs besoins par le programme approprié (JED ou DPDITSA) car il est reconnu qu'être parent d'un enfant qui présente des défis de développement est exigeant et stressant.

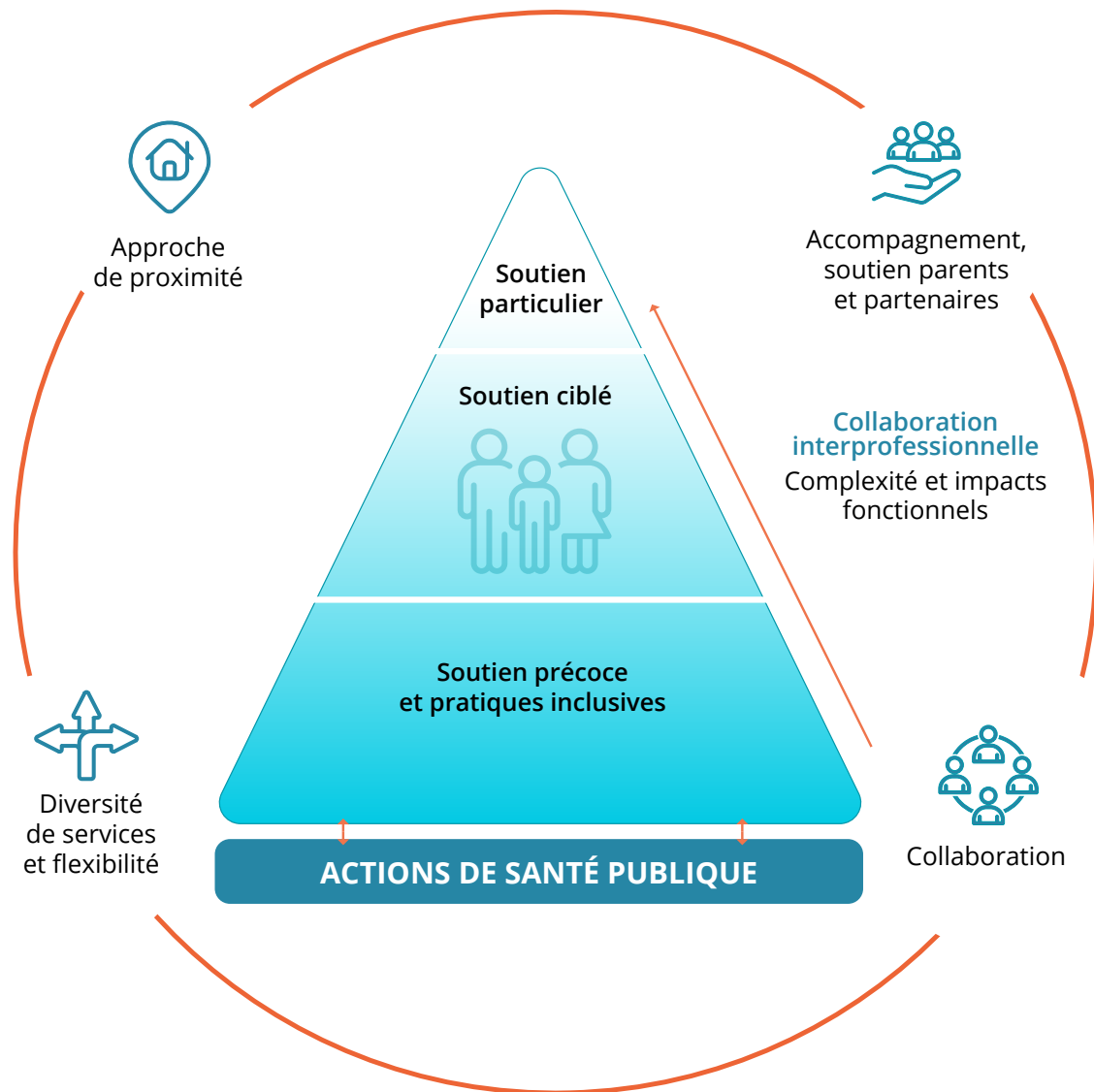
Des services de proximité qui s'appuient sur l'accompagnement et le partenariat

- Miser sur une approche d'accompagnement et de coaching des parents ainsi que des acteurs clés qui gravitent autour des enfants pour renforcer leur pouvoir d'agir (participer à la résolution de problèmes).
- Offrir des services intégrés aux routines quotidiennes et dans les milieux de vie lorsque pertinent afin de réduire la charge pour les familles et de maximiser les retombées des interventions.
- Viser des effets réels sur le fonctionnement de l'enfant dans son quotidien et sa participation sociale.
- Connaître et valoriser l'offre des partenaires communautaires, établir des partenariats avec eux et leur offrir, selon leurs besoins, la formation et le soutien requis pour renforcer leur contribution au développement et à l'inclusion des enfants et des familles.
- Collaborer étroitement avec les équipes médicales (IPS, médecins, pédiatres, pédopsychiatres et équipes des CHUS pédiatriques) afin de mobiliser la bonne expertise au bon moment et d'offrir une réponse cohérente et complémentaire aux besoins de l'enfant et de sa famille.

Des services accessibles et intégrés dans un parcours fluide

- Renforcer les services de première ligne par l'implantation de la gamme de services en DPDITSA et assurer un continuum fluide et sans dédoublement entre les programmes-services JED et DPDITSA pour soutenir le développement des enfants.
- Potentialiser l'usage de la télésanté avec les familles et les partenaires lorsque pertinent.
- Désigner une intervenante ou un intervenant pivot chargé d'assurer la continuité informationnelle et relationnelle et la concertation afin de faciliter l'accès et la fluidité du parcours de services pour l'enfant et sa famille.
- Assurer une transition scolaire harmonieuse en accompagnant l'enfant et sa famille et en collaborant avec l'équipe école (partager les forces, les défis et les moyens gagnants favorisant l'intégration de l'enfant).
- Miser sur une responsabilité partagée entre le réseau de la santé et celui de l'éducation afin d'offrir une réponse cohérente et coordonnée aux besoins des enfants : repérer précocement ceux ayant un besoin de soutien particulier, les soutenir et les accompagner de manière concertée.
- Réaliser l'évaluation diagnostique au moment approprié, par les équipes de proximité, lorsque les besoins et la pertinence clinique le justifient plutôt qu'en réponse à des impératifs administratifs.

Des services gradués qui permettent d'agir en amont et en prévention



Le modèle de services par paliers multiples guide à la fois l'intervention auprès d'un enfant et le soutien offert aux partenaires et aux milieux en amont des références. Il permet d'ajuster l'intensité des services selon les besoins d'un enfant plutôt que son diagnostic tout en misant sur des actions communautaires et populationnelles. Ces actions préventives visent à renforcer les capacités des milieux éducatifs et communautaires à soutenir le développement, la participation et l'inclusion du plus grand nombre d'enfants.

Les niveaux de services peuvent être combinés et ne constituent pas une progression séquentielle. Un enfant n'a pas à « monter » les paliers un à un. Les différents paliers sont :

- **Palier 1 – Soutien précoce et pratiques inclusives** Miser en priorité sur des stratégies et des adaptations profitables à tous les enfants. Les solutions collectives dans les milieux éducatifs, simples et peu intrusives sont privilégiées (p. ex., interventions de stimulation du langage pour tout le groupe, routines visuelles, consignes claires, espaces calmes). Des services plus ciblés peuvent aussi être offerts simultanément. Une collaboration étroite avec la santé publique et les partenaires communautaires est essentielle pour assurer un maillage efficace des services pour les enfants et les familles.
- **Palier 2 – Soutien ciblé** : Mettre en place des interventions plus ciblées pour les enfants et les familles qui ont besoin d'un soutien particulier et ajusté (p. ex., petits groupes de stimulation du langage, coaching parental).
- **Palier 3 – Soutien particulier** : Offrir des interventions individualisées, intensives et spécialisées lorsque la nature des difficultés ou leur complexité l'exige (p. ex., évaluation et suivi individualisé) Pour un très faible nombre d'enfants présentant une grande complexité ou se trouvant en impasse clinique, une expertise encore plus pointue peut être sollicitée en complément au palier 3.

